



Réf. Farde e-Assemblées : 2402774

N° OJ : 2

Projet d'Arrêté - Conseil du 31/05/2021

Objet : Université Libre de Bruxelles.- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021;

Considérant que l'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES demande un subside de 5.000,00 EUR pour l'organisation du "Difference Day" les 02 et 03/05/2021;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article unique.- Un subside de 5.000,00 EUR est octroyé au profit de l'Université Libre de Bruxelles, à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2021.

Annexes :